



Les Transports Annemassiens Collectifs (TAC) est un service d'Annemasse Agglo, organisé par TP2A : Transports Publics de l'Agglomération d'Annemasse, dans le cadre d'une délégation de service public.

TAC, c'est 6 lignes de bus, 1 ligne dominicale, 1 ligne de nuit le week-end via le réseau Noctabus, 1 ligne transfrontalière, un service à la demande « Proxi'TAC », un service pour les personnes en situation de handicap « Handi'TAC », ainsi que des infos en temps réel sur les bornes et sur votre mobile avec l'application TAC Mobilités.

Pour contacter :



Maison de la Mobilité et du Tourisme
2 place de la Gare
74100 ANNEMASSE



contact@tac-mobilites.fr



www.tac-



0 800 00 19 53 Service & appel gratuits



Du lundi au vendredi : 9h30-12h30 / 13h30-18h00
Le samedi : 9h30-12h30



L'appli Tac Mobilités !

L'application **TAC Mobilités** est disponible sur les stores



Elle permet de :

- Préparer ses déplacements (avec des horaires de passage des bus TAC et TPG, l'info trafic en temps réel, la géolocalisation des parkings...)
- Optimiser ses déplacements avec le calculateur d'itinéraires comprenant de nombreuses options : bus, trains, vélo et marche, voiture via parking, taxi, et covoiturage (Mov'ici)
- Acheter et valider ses titres de transport sur le réseau de bus TAC (E-Tickets : unitaire et carnet de 10 tickets plein tarif)
- Enregistrer ses favoris pour une utilisation toujours plus rapide



La carte Oûra Arrive sur le réseau TAC !

À partir du 16 décembre prochain, l'ensemble des abonnements et des titres du réseau de transport de l'Agglomération d'Annemasse seront disponibles sur la carte Oûra.

Les utilisateurs du réseau pourront ainsi charger jusqu'à 8 titres de transport de différents réseaux (TAC, TER ou autres réseaux urbains de la Région Auvergne-Rhône-Alpes).

La carte TAC actuelle en papier ne sera plus valide **dès le 16 décembre 2019**



Inscriptions des scolaires 2019/2020

Vous pouvez vous procurer votre abonnement :

- A LA MAISON DE LA MOBILITE ET DU TOURISME

Pensez à vous munir des justificatifs demandés.

- SUR NOTRE SITE INTERNET

Pour plus de facilité, vous pouvez effectuer l'achat et remplir votre formulaire directement en ligne sur notre site www.tac-mobilites.fr, en réglant par carte bleue, par prélèvement bancaire ou en joignant un chèque.

Vous pouvez également télécharger le formulaire, le compléter et l'envoyer avec les pièces justificatives à :

Maison de la Mobilité et du Tourisme – TAC

Service abonnement

2 place de la Gare

74100 Annemasse

Les pièces justificatives nécessaires sont :

- Deux photos d'identité officielles récentes (format 35 x 45 mm)
- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile pour les abonnements CAR+BUS et CAR
- En cas d'inscription en cours d'année scolaire, une attestation de l'établissement.

- Si vous êtes scolarisé dans un établissement en dehors d'Annemasse Agglo, merci de prendre contact avec la Gare Routière au 04 50 38 42 08.



L'agglomération d'Annamasse investit de façon importante pour une mise en accessibilité des bus. En complément à cette accessibilité, HandiTAC propose un service réservé aux personnes à mobilité réduite et/ou présentant un handicap ne leur permettant pas d'utiliser le réseau de bus. HandiTAC fonctionne du lundi au samedi de 7h30 à 19h00 le dimanche de 9h00 à 13h et de 15h à 18h.

La réservation est possible en appelant : 0 800 00 19 53 sous condition d'être inscrit à ce service.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : <https://www.tac-mobilites.fr/tac-accessible-tous>



Le service Proxi'TAC est un service de transport à la demande. Il permet de desservir les zones d'Annemasse Agglo qui ne sont pas couvertes par les lignes de bus régulières. Il dessert notamment les villes de Bonne, Cranves-Sales, Etrembières, Juvigny, Lucinges, Saint-Cergues. Le service Proxi'TAC est en lien avec les terminus des lignes de bus.

Horaires :

Du lundi au samedi de 5h45 à 19h30

Le service est aussi disponible le dimanche de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00, idéal pour aller au marché par exemple. Pensez à réserver le vendredi au plus tard, avant 17h !

La réservation est possible en appelant : 0 800 00 19 53

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site <https://www.tac-mobilites.fr/proxi-tac-mobilite-demande>